



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique senior

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR COURRIEL

Le 26 janvier 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Rapport mensuel sur le calcul détaillé du coût des services de fourniture de gaz naturel et de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission projeté – Février 2022
Notre dossier : 312-00959

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint une copie du rapport mentionné en objet pour le mois de février 2022. Le prix de fourniture pour le mois de février 2022 est établi à 4,62 \$/GJ. Les prix de migration à l'entrée et de migration à la sortie aux services de fourniture de gaz naturel sont respectivement de 0,000 \$/GJ et de 0,080 \$/GJ.

Le prix du service de système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) projeté pour les prochains douze mois débutant le 1^{er} février 2022 est de 6,401 ¢/m³.

Énergir soumet une version confidentielle du rapport mensuel où les annexes 2 et 3 contiennent les informations relatives aux achats responsables de gaz naturel ainsi qu'une version caviardée pour fins de publication sur le site web de la Régie.

À la lecture du rapport, vous constaterez l'ajout d'un encadré pour le suivi mensuel de l'écart de prix d'acquisition du gaz naturel renouvelable (GNR) sur la page Sommaire et ce, en conformité avec la décision D-2021-158 rendue le 8 décembre 2021 (paragr. 336) du dossier R-4008-2017. Par ailleurs, les informations de cet encadré seront détaillées dans le document explicatif des calculs mensuels du prix des services de fourniture et du SPEDE qui sera déposé au plus tard le 16 février 2022 à la Régie. Les modifications relatives au

nouvel encadré n'occasionnent aucun changement à la méthodologie de calcul des prix de fourniture et du SPEDE.

Auriez-vous l'amabilité de nous faire parvenir tout commentaire au plus tard le vendredi 28 janvier 2021, avant 15 h?

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau
PT/mb

p. j.